

18.12.2006 - 12:50 Uhr

## hotelleriesuisse pour la coordination de la promotion nationale

Berne (ots) -

hotelleriesuisse est favorable au projet de loi sur la coordination de la promotion nationale proposé par le Conseil fédéral mi-octobre 2006. En même temps, l'association des chefs d'entreprises de l'hôtellerie suisse suggère de procéder à une vérification de l'intégration envisagée de LOCATION Switzerland dans l'institution compétente en matière de promotion nationale, ainsi que de la forme juridique proposée pour celle-ci. En outre, elle réclame une image uniforme des deux sociétés "promotion nationale" et "promotion du commerce extérieur" prévues.

Du point de vue du tourisme, il convient de saluer le projet de loi élaboré par le Conseil fédéral pour la coordination de la promotion nationale. hotelleriesuisse est favorable à la proposition de créer en plus une organisation pour la promotion nationale et une société pour la promotion du commerce extérieur.

Mais des questions se posent également - en particulier sur la forme juridique et la gestion de la marque. Un établissement de droit public ne permet pas de mettre en place une structure de membre, telle que celle de Suisse Tourisme. hotelleriesuisse le regrette vivement. Certes, Suisse Tourisme, de même qu'une organisation future pour la promotion nationale, fournit un service public qui justifie l'octroi d'une aide publique. Mais Suisse Tourisme ne se contente pas de prendre en charge la promotion nationale; elle commercialise également des produits qui seront confiés à l'organisation des membres en vue de leur promotion. C'est la raison pour laquelle hotelleriesuisse estime qu'il est fondamental que des structures de membres restent possibles à l'avenir, afin que l'on tienne compte comme il se doit de l'engagement des prestataires privés. hotelleriesuisse réclame donc que la forme juridique actuelle de Suisse Tourisme (corporation de droit public) soit maintenue ou que la solution d'une société anonyme instituée par une loi spéciale soit examinée.

Une gestion de marque uniforme est un must

La gestion commune de la marque est également fondamentale pour une image uniforme à l'étranger. Afin de tenir compte de la revendication légitime de la Suisse pour une présence efficace sur le marché étranger, hotelleriesuisse réclame que les organisations ayant un mandat de marketing et de communication à l'étranger agissent sous une marque commune. Celle-ci concerne non seulement les organisations dans le domaine de la promotion nationale, mais doit également comprendre toutes les institutions qui seront réunies dans le domaine de la promotion du commerce extérieur, ainsi que les autres sociétés actives à l'étranger et financées par la Confédération. Selon hotelleriesuisse, la souveraineté de cette image uniforme doit revenir à la nouvelle organisation de promotion nationale.

Enfin, l'association suggère de déterminer si LOCATION Switzerland serait mieux implantée dans le domaine de la promotion nationale ou dans celui de la promotion du commerce extérieur.

Retrouvez l'intégralité de la prise de position sur [www.hotelleriesuisse.ch](http://www.hotelleriesuisse.ch), rubrique "Politique" > Consultations

Contact:

hotelleriesuisse  
Isabel Garcia  
Responsable Communication, Image et Branding  
Téléphone: +41/31/370'42'86  
Portable: +41/79/652'85'19  
E-mail: isabel.garcia@hotelleriesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100521716> abgerufen werden.